INFORMATIONS MUNICIPALES

- Le 11 novembre, la commémoration de l'armistice de la 1ère querre mondiale se déroulera selon les modalités suivantes: 11h45 rassemblement au carré du Souvenir du cimetière de Senan, puis cortège vers le monument aux morts avant de prendre à la mairie le traditionnel verre de l'amitié.
- Parcours de citoyenneté : il est rappelé aux jeunes Françaises et Français atteignant l'âge de 16 ans qu'ils doivent obligatoirement se faire recenser pour la mise en œuvre du parcours de citoyenneté et notamment la Journée défense et citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription au permis de conduire et aux examens scolaires et universitaires.

Renseignements en ligne (service-public.fr) ou en mairie.

COMMUNIQUÉ:



CARNET

Se sont unis par les liens du mariage en la mairie de Senan : Céline DALLE et Luis DA SILVA FERREIRA le 3 septembre 2016, Cécilia De WILDE et Guillaume MERLIN le 24 septembre 2016. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de : Madame Madeleine HABERT, épouse SÉNÉCHAL, née le 7 septembre 1924, le 7 août 2016,

Madame Marie-Laure LADURELLE, épouse BOURGUIGNON, née le 28 décembre 1957, le 17 août 2016.

Nous présentons à leurs proches nos très sincères condoléances.

INFOS PRATIQUES

Police 17 - Pompiers 18 - SAMU 15 Gendarmerie d'Aillant 03 86 63 40 17 Violences conjugales 3919 Dépannage ERDF **09 72 67 50 89** Dépannage GDF 0 800 473 333 Infirmière: Laetitia Merckling

09 83 03 03 70 - 06 61 05 87 21

6, rue de Paris - 89710 SENAN

A.S.SENAN PÉTANQUE

Hugo Bertin, la graine a poussé...

Du 19 au 21 août dernier se sont déroulés à Varennes sur Allier, les championnats de France de pétanque où le jeune Hugo Bertin a tiré son épingle du jeu en s'inclinant 5/13 en ½ finale contre une équipe du département du Rhône, futur vainqueur. De ce fait décision est prise de ne pas faire d'article sur l'association mais de mettre en lumière ce jeune plein de talent et promis à un bel avenir.



Hugo au centre avant la $\frac{1}{2}$ Finale, avec Maxence (Migennes), Steeve (Toucy) et le Coach

LE PORTRAIT

Nom: Bertin

Prénom: Hugo - Né le: 10 août 2003

Ton style musical?: j'aime le remix rythme sans parole. Ton plat préféré ? : la pizza et la cuisine de ma maman. Quelle est ta classe et ton collège ? : je suis en 4ème au col-

A quel âge as-tu commencé la pétanque ? : à 9 ans

Qu'aimes-tu dans ce sport ? : beaucoup de choses, mais j'aime bien le calme et la concentration ainsi que la précision que cela demande.

Comment as-tu connu la pétanque ? : en allant voir mon père jouer à la création du club de Senan, je m'y suis intéressé par la suite.

Quel est ton poste préféré ? : je préfère jouer milieu, c'est un poste où il faut être complet.

Ton joueur préféré ? : un milieu bien sûr et sûrement le plus grand de tous, Christian Fazzino.

Ton meilleur souvenir ?: mon meilleur souvenir reste ma qualification aux championnats de France, un rêve.

Justement, ton rêve ? : je rêverais d'intégrer un jour l'équipe de France et participer aux masters de pétanque, j'ai encore du chemin, mais je compte sur Jérôme mon entraîneur pour m'emmener le plus loin possible.

Que dirais-tu à un jeune qui souhaite essayer ce sport ? : qu'il vienne essayer il sera surpris par ce jeu, mais surtout qu'il prenne du plaisir à jouer.

Contact: Jérôme Billiette 03 86 63 55 28 ou 06 04 65 29 26.

MAIRIE DE SENAN

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

Horaires d'ouverture Lundi: de 9 h 00 à 12 h 00 Mercredi: de 9 h 00 à 12 h 00 Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00 Samedi: sur rendez-vous

Contacts Téléphone: 03 86 63 46 90

Télécopie : 03 86 63 48 99 Courriel: mairie.senan@wanadoo.fr Site: communedesenan.jimdo.com



Bulletin d'information de la commune de Senan - Octobre 2016

LE MOT DU MAIRE

Comme à l'accoutumée, notre bulletin est l'occasion pour moi de vous informer de l'avancée des travaux et des actions dans notre commune.

Le city-stade est installé depuis le mois d'Août et de nombreux jeunes ont déjà eu l'occasion de se retrouver sur le terrain. Il reste le traçage de la piste d'athlétisme à réaliser et l'installation d'un filet pare-ballon. L'ensemble devrait être achevé fin octobre. Cependant, je regrette déjà le comportement de certains jeunes et du voisinage qui m'a conduit à prendre un arrêté interdisant l'accès au petit square rue du Vannage et à rédiger un règlement intérieur du city-stade, approuvé par le conseil municipal le 3 octobre dernier. Il sera affiché prochainement sur le site. Vous avez peut-être déjà remarqué que notre église est en travaux. Les contreforts avaient besoin d'être restaurés, et nous devons prévoir un système de chauffage pour remplacer le chauffage avec bouteille de gaz qui a été retiré car interdit. Fin Août, et à la demande du conseil départemental, nous avons créé un nouvel arrêt de bus près du lavoir rue du Square. Il remplace celui qui se trouvait sur la place de la Liberté, jugé peu sécurisant pour nos collégiens. L'école élémentaire, pour laquelle nous avons changé toutes les menuiseries l'année dernière, poursuit sa rénovation. Les peintures de la deuxième classe ainsi que celles du couloir ont été réalisées dans l'été par un de nos

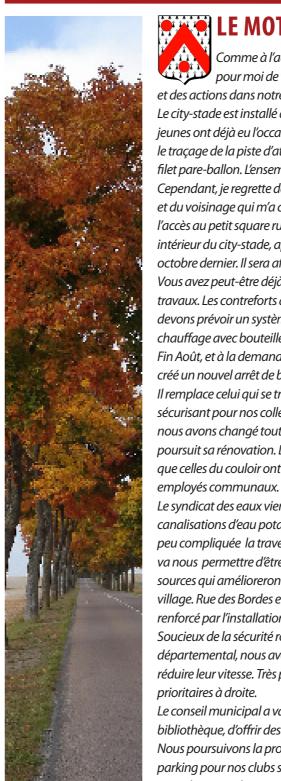
Le syndicat des eaux vient de mettre en place de nouvelles canalisations d'eau potable route de Joigny, ce qui a rendu un peu compliquée la traversée du village. Mais cette installation va nous permettre d'être alimentés par des eaux venant d'autres sources qui amélioreront la qualité de l'eau potable de notre village. Rue des Bordes et rue de Paris, l'éclairage public a été renforcé par l'installation de 5 lampadaires supplémentaires. Soucieux de la sécurité routière, et après proposition du conseil



départemental, nous avons modifié les priorités de la rue de Paris ce qui devrait inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Très prochainement, toutes les rues perpendiculaires à la rue de Paris deviendront prioritaires à droite.

Le conseil municipal a validé l'achat d'une maison tout près de la mairie. Nous prévoyons d'y installer la bibliothèque, d'offrir des locaux de rangement pour les associations et d'aménager des logements locatifs. Nous poursuivons la procédure d'acquisition des terrains vers le stade en vue de réaliser des vestiaires et un parking pour nos clubs sportifs. Comme vous pouvez le constater, l'activité a été intense! Je souhaite que les semaines qui nous séparent de la fin de l'année soient agréables pour vous tous.

Gérard Chat



ÉDITORIAL

L'été est passé avec son cortège de bons et de mauvais moments, de joies et de peines, qui accompagnent la vie de notre village et qui soudent nos relations.

- Le 20 août, le festival Sen'en fête s'est déroulé dans une bonne ambiance avec une fréquentation un peu moins importante que l'an passé, dont la météo est largement responsable. Quelle averse en plein milieu du repas! (la même mésaventure était déjà survenue lors de la célébration du 14 juillet). Malgré tout, le concert s'est bien passé et le feu d'artifice, dont le bouquet final avait été amélioré, a été très suivi et apprécié. Plus tôt dans l'après-midi, le challenge des associations avait rassemblé près de 130 participants, ce qui constitue un succès. Merci à tous les bénévoles qui ont assuré l'animation et tenu les stands pendant près de trois heures ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré pour l'installation et le démontage des tables, des tentes, de la cuisine afin de permettre la restauration sur place. L'an prochain, notre rencontre Sen'en fête aura lieu le 19 août avec des modifications que je vous présenterai dans une prochaine édition.
- Outre la participation municipale et l'action des bénévoles, Sen'en fête bénéficie d'une contribution très appréciée de généreux donateurs. Nous tenons à les citer et à les remercier très vivement.

 DIMINU'TIF, salon de coiffure Entreprise DA SILVA SANTOS, Maçonnerie,

Rénovation, Couverture - Entreprise BANSARD, Bâtiments et Travaux Publics -Entreprise B. GUEDON, Technique Moderne - EARL du BOURG, M.CREPIN, Viticulteur - Thierry PERRIGNON - Mickaël VIGNOT - Sandy BLANCHE (feu d'artifice).

 Autre temps fort qui a remporté un vif succès, sans doute le plus éclatant depuis sa création, La Fête du Lavoir, organisée par l'association Sauvons notre Lavoir.







- Abordons à présent un sujet moins réjouissant. Une grande partie de notre commune dispose d'un réseau d'assainissement (appelé communément "tout-à-l'égout"), qui doit d'ailleurs être étendu à l'ensemble des habitations. A plusieurs reprises, Monsieur le Maire a été obligé de faire appel à Veolia, société qui gère l'assainissement, afin de déboucher les pompes de relèvement complètement obstruées et de ce fait interdisant la libre circulation dans les canalisations. Outre les nuisances environnementales, ces interventions ont un coût supporté évidemment par la commune donc par nous tous. Les techniciens de Veolia ont signalé que des objets les plus divers (lingettes, serpillères...) étaient la cause de ces incidents et provoquaient une usure prématurée des pompes. Il faut donc rappeler avec fermeté qu'il est interdit d'utiliser le tout-à-l'égout pour se débarrasser de produits parfois dangereux (produits chimiques ou peintures) ou obstruants. La déchèterie de Guerchy, en cours d'agrandissement, est destinée à réceptionner ces matières qui doivent faire l'objet d'un tri.
- Enfin, pour finir sur une note plus festive, notre opération "sapins de Noël à décorer" sera reconduite cette année. Installés début décembre, vous pourrez donner libre cours à votre créativité pour les décorer et apporter une note de joie à notre commune. Contact :

franco is. bourguign on @icloud.com



SORTIE DE NOËL

Le comité des fêtes de Senan organisera une sortie de Noël le samedi 10 décembre après-midi à YOUMBAO ou à la patinoire de Monéteau (selon l'âge de l'enfant).

Cette sortie est destinée aux enfants habitant Senan et scolarisés de la maternelle au CM2 (à l'école de Senan ou à l'extérieur)

Nous demandons aux personnes habitant Senan et dont les enfants sont scolarisés à l'extérieur de se faire connaître auprès du comité des fêtes afin qu'ils bénéficient de la sortie.





Nos listes ne peuvent être mises à jour qu'avec votre aide.

• Contact : MALAVAL Isabelle (présidente) au 06-33-33-47-15 L'assemblée générale du comité se tiendra le vendredi 6 janvier 2017 à 19h dans la salle de la mairie.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- •Le 13 novembre, Bourse aux jeux à la salle polyvalente, organisée par l'Association Hissez-haut
- •Le 29 novembre, le corps des sapeurspompiers de Senan fêtera la Sainte-Barbe à la salle polyvalente. Vous aurez de plus amples renseignements par voie d'affiches.
- •Le 9 décembre, Marché de Noël, organisé par l'association Hissez-haut, se tiendra à la salle de la mairie.
- Les 10 et 11 décembre, exposition préparée et présentée par l'Association les Créatives à la salle polyvalente.

HISSEZ-HAUT

L'association Hissez-Haut organise le samedi 29 octobre un défilé d'Halloween. Rendez-vous à la salle polyvalente de Senan (près des écoles) à 17h30. A l'issue de la récolte des bonbons nous redistribuerons notre butin autour d'un verre de jus de fruits offert à vos enfants et une petite restauration sera proposée sur place au profit de l'association Hissez-Haut. Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte qui en aura la responsabilité. Tous les enfants des communes voisines sont les bienvenus!

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La mairie et l'école ont besoin de connaître les effectifs de l'année prochaine. Pour les inscriptions, les parents dont les enfants sont nés en 2014 peuvent contacter:

- la mairie au 03 86 63 45 90
- l'école au 03 86 91 54 32

Les inscriptions définitives se tiendront au mois de mai à l'école maternelle. Réponse impérative avant le 20 novembre 2016.

Gérard Chat, maire de Senan Madame Godard, directrice de l'école

L'AMAP: C'EST QUOI?

Depuis une dizaine d'années, en France, s'est développé par le biais d'associations un nouveau type de commercialisation des produits frais (fruits, légumes, oeufs, fromages, viande...). Plus connu sous l'acronyme AMAP, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne permettent à un groupe de consommateurs et un producteur de s'associer. Tandis que le consommateur partenaire de l'exploitation s'engage à acheter la production d'un agriculteur en la payant à l'avance, le producteur, lui, s'engage à fournir des produits de qualité cultivés ou fabriqués dans le respect de l'environnement et des animaux. Une fois par semaine, il partage sa récolte de produits frais de saison.

Au préalable, les consommateurs ont choisi avec l'agriculteur les légumes à cultiver, le prix de la souscription, et les modalités de distribution des produits (fréquence, lieu, horaires...). Les adhérents, à tour de rôle, sont responsables de la distribution de la semaine. Ils sont chargé d'installer les cagettes de

produits que le fermier a apportées, d'indiquer sur un tableau la composition du panier de la semaine, et d'accueillir les autres adhérents. Le maraîcher assiste à la distribution et répond volontiers aux questions des adhérents sur l'avancée des cultures, sur la prochaine sortie à la ferme, etc. Leur relation est directe, sans intermédiaire.

http://amappdesmaillotins.overblog.com/

